Image not found or type unknown

Droit d'auteur sur le logo d'une association

Par **Gaston_old**, le **17/08/2007** à **21:45**

Bonjour,
J'ai créé une association de danse en 2003 et le logo.
J'ai déposé le logo en tant que marque au début de cette année.
Suite à des conflits permanents au sein du CA, j'ai décidé de démissioner, pour créer une nouvelle association.

Je souhaiterai savoir si je possède des droits d'auteur sur le logo que j'ai créé.

Merci.

Cordialement.

Gaston

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés